Est à noter également pour ces deux dernières années, la signature récente de l'accord Conférence des grandes Ecoles/Comité des doyens des facultés de génie et sciences appliquées du Canada. Cet accord bénéficiera d'un soutien financier français et canadien.

L'accord entre l'Académie des Sciences et la Société Royale du Canada est sur le point d'aboutir.

Enfin, le téléscope Canada France-Hawai poursuit ses activités de manière satisfaisante, grâce notamment au soutien apporté par la France.

\* \*

Le Président canadien s'est montré largement d'accord avec la partie française et a déposé un document de bilan détaillé qui est porté en annexe IV. Certaines différences de perspectives ont cependant été notées.

Pour le secteur de l'Espace, les projets retenus lors de la dernière Commission mixte ont été poursuivis avec succès, sauf dans le programme M-SAT qui est toujours retardé par une décision des Etats-Unis pour une attribution de fréquences. La Coopération se poursuit dans la réception des données du satellite SPOT ainsi que celle entre chercheurs du CNRS et du CNRC pour la réalisation de l'expérience WINDII. Le système de sauvetage COSPAS-SARSAT est maintenant opérationnel. La participation canadienne à la phase préparatoire d'HERMES se poursuit maintenant dans le cadre de l'ESA. Côté commercial et industriel, des contrats ont été conclus entre

des sociétés canadiennes et françaises pour équiper le satellite français TELECOM 2, et TELESAT Canada a décidé de confier à Arianespace en 1990 le lancement d'ANIK El et E2.

Le président canadien a rappelé que le programme d'échanges de chercheurs fait partie au Canada du plan d'action économique pour développer la relation avec la France et qu'il est largement diffusé auprès des chercheurs canadiens. L'évaluation des projets proposés repose déjà sur les critères adoptés par la Commission mixte scientifique.

Reprenant l'énumération des secteurs, il a souhaité maintenir la priorité pour la <u>Biotechnologie</u>, qui a des applications dans d'autres secteurs, pour <u>l'Espace</u> avec l'axe nouveau de la télédétection et pour <u>l'Océanologie</u> qui devra cependant être maintenue "en sommeil" jusqu'au déblocage du différend franco-canadien que l'on espère prochain.

Il a proposé également d'examiner la possibilité d'ajouter l'Environnement et les <u>Transports</u> aux trois secteurs prospectifs déjà existants : les <u>Technologies des régions froides</u>, de <u>l'Information</u> et les <u>Matériaux nouveaux</u>. La partie française a accepté cette proposition.

box.